

Stratégie Finance Durable : Réunion de lancement

Mardi 19 mai 2015

Mot introductif de Monsieur le WALI



Monsieur le Secrétaire Général du Ministère chargé de l'Environnement,
Monsieur le Président du GPBM,
Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui à Bank Al-Maghrib pour le lancement de la réflexion sur la stratégie de Finance Durable, un sujet d'une grande importance nationale et qui intéresse aussi bien le Gouvernement du Maroc, les autorités de contrôle du secteur financier et les institutions financières que les associations professionnelles.

Comme vous le savez, notre Pays a adopté dans sa stratégie d'émergence, sous l'impulsion de SA MAJESTE, le concept de développement durable qui favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, économiques et sociales, avec pour objectifs l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et la promotion des activités économiques respectueuses de l'environnement.

La charte nationale de l'Environnement et du Développement Durable a par ailleurs défini les objectifs, les principes et les obligations afférents aux activités menées par le Gouvernement, les Etablissements Publics et les Entreprises privées dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable.

Pour que ces initiatives politiques soient efficientes, l'implication du secteur privé est essentielle. Les institutions financières sont bien placées pour aider les agents économiques à s'adapter et à contribuer de manière efficace à l'agenda national en matière de développement durable.



Mais la finance durable relève surtout de la responsabilité première de la communauté financière. Elle est également porteuse de grandes opportunités pour les institutions financières qui peuvent réduire les pertes dans leurs propres portefeuilles de crédit pouvant résulter des défaillances d'entreprises en raison des risques de durabilité. Elles peuvent également générer de nouvelles opportunités de crédit dans des domaines tels que les technologies propres et le financement des clients mal desservis ou exclus du secteur financier.

Pour cela, de plus en plus d'institutions financières à travers le monde ont adopté des politiques, des systèmes et des pratiques d'octroi de crédit qui vont dans ce sens. Les Principes de l'Équateur, lancés en 2003 sur la base des normes de performance de l'IFC et auxquels 80 institutions dans 34 pays ont adhéré volontairement, sont un exemple de la manière dont les institutions financières peuvent s'organiser collectivement pour atteindre cet objectif.

Par ailleurs, le rôle des régulateurs est essentiel pour assurer une évolution réussie vers les pratiques de finance durable et ce, par la mise en place d'un environnement réglementaire favorable garantissant des conditions de concurrence équitables et offrant des incitations appropriées.

Ainsi, certains pays émergents ont mis en place des orientations réglementaires destinées à encourager les banques à adopter des pratiques de finance durable. Cela comprend une gestion plus efficace des risques environnementaux et sociaux dans les projets qu'elles financent et un soutien aux entreprises les plus « vertes » qui respectent le climat et l'inclusion sociale.



Ces orientations sont soit (1) édictées par les autorités de régulation financière ou bancaire comme au Brésil, au Bangladesh, en Chine, en Indonésie, au Nigeria, au Pérou, aux Philippines et au Vietnam; soit (2) le fruit d'actions volontaristes, menées par les groupements professionnels des banques et les institutions financières comme en Colombie, au Kenya, en Mongolie et au Mexique.

Ces efforts réglementaires qui s'étendent à l'ensemble du secteur s'appuient sur la conviction que d'importants résultats peuvent être réalisés par la mobilisation du secteur financier pour de grands objectifs nationaux de durabilité.

Les marchés émergents ont parcouru une étape particulièrement importante dans ce sens. En effet, certains régulateurs et groupements bancaires partageant la même vision se sont réunis pour créer le Réseau des banques durables en 2012, une plateforme mondiale pour l'échange des expériences et du savoir-faire et auquel Bank Al-Maghrib a adhéré en juin 2014.

Mesdames et Messieurs,

A Bank Al-Maghrib, conscients de tous ces enjeux, nous avons toujours été fortement engagés à œuvrer pour le développement d'une économie durable et inclusive, notamment à travers l'action que nous avons menée avec nos partenaires en faveur de l'inclusion financière, de l'éducation financière, de la promotion de la TPME, de la protection du consommateur, etc.

A l'instar de ce que nous avons réalisé dans ces différents chantiers, je souhaiterais que notre stratégie de finance durable soit le fruit d'un travail collectif et en concertation avec toutes les parties prenantes concernées par cet aspect.



La table ronde, que nous organisons aujourd'hui, nous permettra de dégager ensemble les grands axes de notre stratégie commune pour une meilleure contribution du secteur financier dans le développement d'une économie nationale durable et de définir une organisation de travail et une feuille de route pour son élaboration et sa mise en œuvre.

Je tiens à remercier vivement les représentantes de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour le Développement (UNEP – FI) et de la Société Financière Internationale (SFI) ainsi que tous les établissements bancaires ici présents, pour leur participation et leur forte contribution à l'organisation et à l'animation des travaux de cette réunion. Je remercie aussi le secteur des assurances représenté par la Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale et par la Fédération des Assurances.

Mes remerciements s'adressent également aux panélistes pour leur partage d'expérience qui permettra d'enrichir nos débats.

Je vous remercie pour votre attention.